



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/10/2020

RESULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE SUR LE SERVICE CIVIQUE

Le projet de loi de finances présenté lundi 28 septembre concrétise l'annonce par le président de la République de 100 000 missions supplémentaires de Service Civique sur 2020-2021. La durée moyenne de ces missions, portée à 8 mois, répond directement à la proposition la plus soutenue dans le cadre de la consultation citoyenne lancée par l'Agence du Service Civique entre février et mars derniers, à l'occasion des 10 ans de ce dispositif majeur d'engagement de la jeunesse. Elle garantit une souplesse accrue dans la réalisation de projets d'intérêt général dans de multiples domaines.

Cette consultation, dont le rapport est publié aujourd'hui ([accéder au rapport](#)), a permis de recueillir des contributions de tous les horizons : anciens et actuels volontaires, tuteurs et représentants des organismes d'accueil. A partir de ce précieux recueil de témoignages, l'Agence du Service Civique et tous ses partenaires sont en mesure de poser un diagnostic enrichi, revenant sur 10 ans de Service Civique, et de dessiner l'avenir du dispositif pour les 10 prochaines années dans le contexte d'accélération sans précédent de cette politique publique.



« 100 000 missions de Service Civique de plus actées dans le plan 1 jeune 1 solution, concrètement, ce sont 100 000 jeunes concernés ! Le Service Civique est le dispositif indispensable qui permet aux jeunes de s'engager dans des associations, des collectivités ou des services de l'Etat. Je me réjouis que les résultats de la consultation citoyenne nous aident à construire leurs futures sources d'engagement. Les missions seront tournées autour de deux grands thèmes : la lutte contre les effets de la crise Covid et la transition écologique. Ce sont deux priorités imposées par le moment mais aussi deux priorités qui animent les jeunes en France ! » a déclaré Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

LES RESULTATS EN SYNTHÈSE

Où en est l'engagement des jeunes ? Comment et pour quelles causes souhaitent-ils s'engager à l'avenir ? À l'occasion des 10 ans de la loi relative au Service Civique, l'Agence du Service Civique a lancé, en partenariat avec Cap Collectif - une plateforme d'intelligence collective qui a notamment participé à l'organisation du Grand débat - une consultation ouverte à tout citoyen avec une ambition forte : **permettre à chacun de témoigner de son expérience en Service Civique, proposer des pistes d'évolution pour les 10 prochaines années et voter pour la future « Grande cause » qui sera portée par l'Agence du Service Civique en 2021.** Retours d'expériences, propositions concrètes tant sur la forme d'engagement du Service Civique que sur sa qualité et grandes causes sociétales à défendre à l'avenir, **cette consultation nationale en trois volets a intéressé 25 000 personnes, dont plus de la moitié sont des volontaires en Service Civique, et recueilli plus de 1 000 propositions concrètes.**

- **30 propositions** les plus soutenues par les participants ont été particulièrement examinées pour penser le **Service Civique de demain** : un Service Civique plus ouvert géographiquement et socialement, plus long, plus qualitatif et davantage reconnu.
- **Une cause plébiscitée : la transition écologique**, qui va devenir la « Grande cause » portée par l'Agence du Service Civique en 2021.



LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

EN CHIFFRES

- Du **10 février** au **10 mars 2020**
- **25 000** visiteurs uniques
- Près de **9 000** votes
- **1 062** contributions pour imaginer le Service Civique de demain
- **846** votants pour définir la « Grande cause » 2020-2021 de l'Agence du Service Civique
- **464** témoignages (volontaires, anciens et actuellement en mission, représentants d'organismes d'accueil)



La consultation citoyenne s'est organisée autour de 3 grands volets :

- **Un partage de témoignages** sous forme de texte, photo ou vidéo, permettant au contributeur d'exprimer librement son expérience du Service Civique.
- **Un appel à contribution sur la question ouverte** « *Quel rôle du Service Civique pour les 10 prochaines années ?* » permettant aux contributeurs de déposer des propositions, voter, commenter celles des autres.
- **Un vote thématique sur de grandes causes** qui pourrait porter et développer l'Agence du Service Civique dans ses grandes orientations stratégiques en 2020-2021.

UN FAIT MARQUANT : UNE FORTE PARTICIPATION DE LA JEUNESSE



Les volontaires (actuellement en mission et anciens) représentent plus d'un inscrit sur deux, 74 % des témoignages déposés, 55 % des contributions et plus de la moitié des votants pour la « Grande cause 2020-2021 ».

Dans le respect fidèle des propos et citations, les témoignages recueillis reflètent une expérience du Service Civique très majoritairement positive et mettent en avant **trois qualités principales** de cette forme d'engagement volontaire au bénéfice des volontaires :

1. **L'acquisition de nouvelles compétences**, parfois « techniques » mais surtout relationnelles ;
2. Un **sentiment immédiat d'utilité sociale** : se sentir immédiatement utile, apprendre à travailler en équipe et à s'ouvrir aux autres est présenté comme un apprentissage de la confiance en soi et dans les autres. Cette capacité d'action est présentée à de nombreuses reprises comme un « déclic » dans un parcours de vie. Le **sentiment de valorisation**, qui permet de trouver sa place dans la société, est par ailleurs fréquemment mentionné ;



Travaillant en autonomie, j'ai pu être force de proposition tout en renforçant et en développant de nouvelles compétences et capacités. Malgré les grandes difficultés à l'oral que j'ai rencontrées par le passé, j'ai été capable de participer à l'animation d'ateliers et d'animer une conférence en toute autonomie lors d'un forum de l'emploi. Je me suis également découvert une fibre sociale, chose que je n'avais pas envisagée au cours de mes études »

Coralie, ancienne volontaire



Avant de commencer ce Service Civique, je faisais une formation dans l'automobile qui ne me plaisait pas, et cherchant à aider d'autres personnes, on m'a parlé de l'Arche, une association composée de nombreuses petites communautés où vivent ensemble des personnes avec et sans handicap, principalement dans des foyers. Je suis passionné par ce que je fais plus que je ne l'ai jamais été et, alors qu'au début de mon Service Civique, ce saut dans l'inconnu m'apparaissait effrayant, je suis convaincu qu'aussi fous et inconfortables que puissent paraître les changements que cela implique, oser aller vers ce qu'on aime est une condition essentielle au bonheur, car ce dont on est capable n'a pas de limite, hormis celle que l'on se fixe à soi-même »

Antoine, ancien volontaire



Pour beaucoup, une mission de Service Civique s'apparente à un premier contact avec le monde du travail. **Bien qu'il ne soit pas un dispositif d'insertion professionnelle, le Service Civique révèle les aspirations des volontaires et s'inscrit dans l'élaboration d'un projet d'avenir** qu'il s'agisse de découvrir une vocation, de reprendre ses études ou de se réorienter, ou simplement, de trouver un futur emploi.

3. L'expérience de rencontres humaines fortes et inédites

Enfin, les rencontres humaines apparaissent au cœur du dispositif de Service Civique. C'est surtout **le caractère inédit de ces rencontres** qui est souligné dans les témoignages, le fait qu'elles n'auraient pas pu avoir lieu autrement. Qu'il s'agisse de développer des liens avec des volontaires d'autres horizons, de vivre une expérience internationale, de grandir grâce aux tuteurs ou simplement d'agir au plus près de publics bénéficiaires parfois vulnérables, **ces rencontres sont présentées comme un moteur de l'engagement.**



Voilà mon quotidien : accompagner une équipe de 16 jeunes, issus de la diversité, dans des missions de lutte contre l'isolement (auprès de personnes âgées et d'enfants en situation de handicap). Qu'est-ce que ça implique ? Des moments d'échanges interculturels, des moments d'incompréhension, des moments de rires, d'autres de fatigue, de la solidarité... et aussi : des moments "émotion" lorsque l'un d'eux me dit "Margot, avec les enfants, la clé, c'est l'amour", ou "depuis que je suis en Service Civique, je revis", ou encore "c'est la première fois que j'exprime autant mon avis" »

Margot, tutrice

UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINU

Malgré le caractère très majoritairement positif des témoignages, plusieurs soulignent des efforts d'amélioration à poursuivre et quelques points de vigilance venant confirmer les axes de travail prioritaires que s'est donnée l'Agence du Service Civique. Ceux-ci portent principalement sur :

- le **niveau d'accompagnement des volontaires,**
- les **conditions matérielles d'exercice de la mission,**
- et un **décalage qui peut être perçu entre les principes fondamentaux du Service Civique et la réalité du terrain.**

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES 10 ANS À VENIR

L'Agence du Service Civique a soumis 14 propositions initiales portant sur l'avenir du Service Civique aux réactions des participants à la consultation, qui ont pu argumenter et voter. **158 autres propositions nouvelles ont été déposées.**

Les propositions les plus soutenues peuvent être classées selon trois axes :

1. Plus d'ouverture et de souplesse du dispositif

Il ressort une demande générale de « **plus de Service Civique** », c'est-à-dire plus de thématiques de missions, des durées plus longues, et plus de liens entre tous les acteurs et les communautés du Service Civique.





« Le Service Civique doit être accessible à encore davantage de jeunes, et encore plus pour des jeunes éloignés de l'emploi, éloignés des structures d'engagement, décrocheurs, qui ont besoin d'être valorisés et de retrouver du sens »

Célia, tutrice

Les discussions sur ces thèmes ont principalement porté sur les moyens de **mieux faire connaître le dispositif pour toucher un public toujours plus large et diversifié**, sur la **possibilité de rendre les durées de mission plus flexibles** pour les adapter aux contraintes de chacun et sur le **renforcement des liens entre volontaires mais aussi avec les autres formes d'engagement**.

Les trois propositions les plus soutenues :

- Une **durée moyenne de 8 mois pour les missions de Service Civique** ;
- **Développer davantage le Service Civique** dans le respect de ses fondamentaux et le rendre accessible à tous les jeunes ;
- Davantage de **journées collectives de formation civique et citoyenne**.

2. Une meilleure reconnaissance du Service Civique

La demande de reconnaissance du Service Civique est l'une des plus fortes de la consultation, avec notamment la **pleine intégration d'une mission de Service Civique dans un parcours de vie**, qu'il soit universitaire ou professionnel. Cela passe par un renforcement des liens avec le monde professionnel mais également par davantage d'accompagnement et d'aides qui permettent de sécuriser le statut de cette forme d'engagement et de la valoriser davantage dans un parcours.

Les autres propositions sur cette thématique portent sur la possibilité de **mieux connaître en amont** et de **valoriser en aval l'expérience acquise en Service Civique** (de la valoriser sur Parcoursup ou de la revendiquer dans un cadre professionnel).

Suivent des propositions d'**amélioration des conditions matérielles d'exercice de la mission**, en particulier sur les thématiques de la mobilité et de l'hébergement. Le rôle d'accompagnement du tuteur dans la construction du parcours des volontaires est particulièrement cité.

Les trois propositions les plus soutenues :

- La **présentation systématique du Service Civique à tous les jeunes de 15-16 ans pendant les séjours de cohésion du Service National Universel** ;
- La **valorisation du rôle des tuteurs** ;
- Le **développement d'aides à la mobilité dans les missions**.



3. Un plus grand contrôle du bon déroulement des missions

Enfin, les propositions relatives à une supervision et un **contrôle renforcé** apparaissent comme un moyen de **garantir une certaine homogénéité de l'expérience de Service Civique tout en préservant ce qui fait sa spécificité**. Elles portent principalement sur la **conformité des missions avec les principes fondamentaux** du Service Civique mais également sur un **meilleur accompagnement des organismes et des tuteurs** dans l'accueil de volontaires. La qualité des Formations Civiques et Citoyenne est également évoquée.

Les propositions les plus soutenues sur ce thème :

- **L'évolution de la formation des tuteurs ;**
- **L'évolution de certains contrôles ;**
- **Davantage de qualité et d'homogénéité de la Formation Civique et Citoyenne .**

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, GRANDE CAUSE 2021

Dans le troisième volet de la consultation, les répondants ont été invités à classer dix causes d'intérêt général par ordre de préférence. L'objectif : désigner la « Grande cause » qui devra être portée par l'Agence du Service Civique pour l'année 2021.

En pondérant le nombre de votes en fonction de leur place dans le classement, les **trois grandes causes plébiscitées** sont, dans l'ordre :

- **La transition écologique**
- **L'égalité femmes/hommes**
- **La lutte contre les discriminations**



L'Agence du Service Civique, en lien avec son ministère de tutelle, a dès lors la responsabilité de traduire les orientations issues de cette consultation citoyenne en évolutions concrètes, afin que le dispositif continue d'encourager l'engagement de la jeunesse.

En 10 ans, le Service Civique a « fait ses preuves » et a trouvé une véritable place dans le paysage des institutions comme dans le parcours de vie de centaines de milliers de jeunes. Il est le révélateur d'un collectif de l'engagement, pilier d'une société plus solidaire. **Il trouvera dans les 10 ans à venir, une articulation naturelle avec toutes les autres formes d'engagement**, s'ouvrira à davantage de jeunes et portera encore d'autres belles causes à défendre au service de l'intérêt général.

A propos de l'Agence du Service Civique

L'Agence du Service Civique est un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2010. Elle assure la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Depuis 2016, elle met en œuvre la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. L'Agence du Service Civique, présidée depuis le 27 mars 2019 par Béatrice Angrand, est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Son directeur général est David Knecht.